

MARCHÉ BONSECOURS.

Vendredi, 6 août 1850.

PRIX DES DENREES.

Table listing various food items and their prices, including flour, sugar, and meat.

LE GUIDE

L'INSTITUTEUR.

Contenant une série de réponses aux questions insérées dans la circulaire de surintendant de l'éducation, etc.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir prompt débit.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations qu'on voudra au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT neufs et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse.

On prend en paiement des Démentures.

IMAGES NOUVELLES. Réduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petits, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/6 les 100 feuilles.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS, Pour MM. du Clergé et autres.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de St. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

26 CORNHILL, LONDRES.

17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.

A. LAROCQUE, ECR., E. R. FABRE, ECR.

H. L. ROUTH, ECR. W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D.

H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée.

On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement n'est fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de lui.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans retard et sans frais.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations qu'on voudra au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE.

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE.

MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Médecin.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALFAXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par ses fondateurs.

Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE. Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE. Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL — £50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

L'HON. JOSEPH BOBET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

WILLIAM WORMAN, ECR., Directeur.

WILLIAM LYMAN, ECR., G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

REW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

QUÉBEC.—Agent.—H. W. WELCH, ECR.

Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel.—R. Harwood, ECR. Melbourne.—Thos. Tait, ECR.

St. Andrews.—Frank F. St. Hyacinthe.—Boucher de Rich, ECR.

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.

Huntingdon.—R. B. So-Hawthorn.—Georges Hamiltonville, ECR.

Stanstead.—F. Judd, ECR. Danham.—Wm. Baker, ECR.

Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Rétentions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se proposent en fait de promouvoir une réassurance très-considérable du côté en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS argumentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et de faciliter l'acceptation de risque sur des individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer au Canada, à moins que les assurés avec participation n'aient part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MARI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARI. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, d'UN ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALETTE à LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici au Canada, et ne se vend que le même prix.

A vendre chez Montréal, J. E. R. FABRE et Cie. 2 Avril 1850. Rue St. Vincent No. 8.

EAU PLANTAGÈNE.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos BÉRIAU, Marchand Grocquier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX de PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent Montréal, 26 octobre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE.

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 19 VICT. CHAP. 37, 38, 39.

Table showing court schedules for various locations including Québec, Montréal, and Trois-Rivières.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puitsnés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puitsnés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes, expertises, motions, &c.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel.

La Cour de Circuit, pour les Circonscriptions de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, pour le Circuit de Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos.

Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce.

Quatre livres des Commentaires de César.

Cicéron sur la Fidélité.

Cicéron sur l'Amitié.

Vie d'Agriole, par Tacite.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient:

Les 3 premiers livres de l'Énéide.

Les Géorgiques de Virgile.

Les Odes d'Horace.

Les Fastes d'Ovide.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou la 6d. ARMOUR et RAMSAY.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau: Adresses, Billettes, Billes d'invitation, Lettres funéraires, Et JOBS de toutes façons;

S'adresser à JOSEPH RIVET.

Imprimeur des Melanges Religieux, 100 St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL DES Societes de Temperance

DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHENIQUE, Ptre.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-Bte. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en main toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc.

Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848

ATTENTION!!!

A VENDRE,

A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Nezaine pour se préparer à la Fête de la naissance de N. S. J. C.

Par le R. P. MUZZARELLI de la C. de J., traduite de l'italien, d'après la dernière Edition de Rome.

PRIX: Un Ecu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

L. P. Boivin.

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTUEUX nouveaux pratiques que tout un établissement est tenu dans ce nouveau local et qu'il a fait abandonner son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-quartier.

Il a eu l'honneur de recevoir par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. A. HUGUET LATOUR

Notaire, No. 16, rue St. Vincent.

Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part.

LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Editeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessus, 1ère insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente 0 0 7

Dix lignes et au-dessus, 1ère insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 11

Agents des Melanges Religieux: Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Pte. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Pte. Direct. Ste. Adèle, M. L. BARRÉAU. Bureaux des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'Évêché près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. LAROCQUE, Pte. Rédacteur. CH. F. JOS. RIVET, Propriétaire, Imprimeur.